



**FORMATION ET
ENSEIGNEMENT
PRIVÉS**



DOSSIER DE PRESSE

**La Fep-CFDT,
premier syndicat
de l'enseignement privé**

**Fédération CFDT
Formation et enseignement privés**

49, avenue Simon Bolivar - 75950 Paris cedex 19 - Tél : 01 56 41 54 70



fep-cfdt.fr



FORMATION ET
ENSEIGNEMENT
PRIVÉS



Transition
écologique juste

Économie solidaire
Solidarité



Démocratie

ÉMANCIPATION
Laïcité



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE
Transformation sociale



LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS
ET L'EXCLUSION





Cette rentrée est marquée par de nouvelles annonces sur le baccalauréat et l'évaluation, dans un contexte de tensions budgétaires et dans un climat dégradé dans certains établissements privés. Les personnels attendent des garanties concrètes. **La FEP-CFDT** a voulu mesurer le moral des enseignants et enseignantes des établissements privés pour objectiver un état des lieux que nous entendons sur le terrain. Nous le présentons dans ces pages.

La FEP-CFDT porte une feuille de route réaliste : clarifier, sécuriser et négocier des engagements et en assurer le suivi.

Nous serons exigeants, combatifs et force de propositions pour que l'enseignement privé sous contrat soit réellement à la hauteur de la promesse républicaine d'une école qui émancipe.

**Valérie Ginet,
Secrétaire générale
Fep-CFDT**

Valérie Ginet

Derrière l’affichage, la réalité des manques criants

La circulaire ministérielle affiche des ambitions louables : élever le niveau, lutter contre les inégalités, renforcer inclusion et mixité sociale. Cependant, **la FEP-CFDT** constate un **décalage majeur entre objectifs et moyens mobilisés**. Dans le privé sous contrat, **la médecine scolaire est quasi absente**, les psychologues scolaires dépendent des diocèses ou des établissements ce qui entraîne de fortes disparités.

Enfin, nous rejetons depuis le début le « **Choc des savoirs** » qui **stigmatise les élèves** par les groupes de niveaux, qui **multiplie les évaluations inefficaces** et qui **fragilise la liberté pédagogique**.

Nos revendications :

- Des moyens humains, matériels et organisationnels à la hauteur, notamment pour l’inclusion ;
- L’égalité de traitement entre public et privé sous contrat (EVARS, laïcité, égalité filles/garçons, sécurité) ;
- Une orientation réfléchie et non précipitée dès la 5^e avec des référents dotés de moyens et de formations ;
- Une voie professionnelle valorisée, évaluée paritairement (notamment sur le parcours en Y) ;
- Le respect du protocole « mixité sociale » et la mise en place d’instances académiques de suivi ;
- Une réflexion éthique et environnementale sur le numérique et l’IA ;
- Une formation initiale et continue de qualité, sur le temps de travail.

Le gel budgétaire annoncé par le Premier ministre en juillet bloque toute revalorisation et rend caducs nombre d’éléments de cette circulaire, réduite à un **texte d’affichage**. Sans moyens, les ambitions resteront des **déclarations vides, voire injustes**.

La réforme de l'évaluation

La ministre a annoncé la généralisation de **plans locaux d'évaluation (PLE)** d'ici les vacances de la Toussaint, qui préciseront les notes prises en compte pour le bac et Parcoursup. Si nous partageons l'objectif de lisibilité, nous alertons sur le **timing irréaliste** et les risques d'écarts entre établissements. **Nous demandons un référentiel national, une co-construction, de la formation et un suivi.**

Par ailleurs, limiter à **+0,5 point** l'intervention des jurys pour l'obtention du bac est présentée comme une exigence. Cette mesure ne doit pas devenir punitive. Elle peut réduire l'arbitraire à condition d'être encadrée : **critères clairs, transparence, traçabilité, communication aux familles et droit au recours. Évaluer sans lien avec les programmes ni les apprentissages, c'est faire les choses à l'envers.**



Le baromètre de rentrée

Notre baromètre Ifop confirme des **conditions de travail dégradées** pour les enseignants et enseignantes du privé :



83 %

estiment que leur charge de travail a augmenté



73 %

ne disposent pas d'assez de temps pour corriger et préparer leurs cours sans empiéter sur votre vie personnelle



59 %

ne parviennent pas à appliquer le droit à la déconnexion



32 %

seulement jugent disposer de moyens suffisants pour accueillir les élèves en situation de handicap

Il met aussi en lumière un **déficit de reconnaissance** qui mine l'attractivité :



30 %

seulement se disent satisfaits de leur rémunération (contre **62 %** des salariés français)



85 %

estiment que leur travail n'est pas reconnu par la société

Le baromètre de rentrée

Pourtant, malgré ces difficultés, les enseignants du privé restent **fortement investis** :



79 %

sont satisfaits
de leur situation
professionnelle



86 %

voient dans leur
métier une source
d'épanouissement
personnel

Ce paradoxe souligne l'urgence de mesures de soutien et de reconnaissance, faute de quoi la crise de recrutement et les intentions de reconversion **25 %** des répondants continueront de s'aggraver.

Focus santé mentale :



45 %

estiment que
leur travail
a un impact négatif
sur leur santé



56 %

se déclarent stressés
(**66 %** dans
le primaire).

**La santé mentale, grande cause nationale 2025,
ne doit pas oublier les professionnels des établissements scolaires.**

Climat scolaire, sécurité et enseignement privé

Les violences dans le privé — harcèlement, abus d'autorité, discriminations, pratiques sectaires — ne peuvent plus être ignorées. Trop souvent, les procédures font défaut et les victimes sont insuffisamment protégées. **La FEP-CFDT** soutient le dispositif « Faits établissement », mais alerte sur ses failles : moyens insuffisants, inspections rares, manque de transparence. Nous demandons que les syndicats soient associés aux protocoles de contrôle et un **bilan annuel national**.

Nouvelle mandature

La FEP-CFDT a renouvelé son équipe lors du congrès d'avril. Dans un contexte où le privé sous contrat est contesté : soupçons de tri social, financement public, violences dans les établissements, nous affirmons notre volonté de **transparence** et de **coopération avec le public**. Nous travaillons conjointement avec la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques sur la mixité sociale et de nombreux dossiers. **L'enseignement privé doit participer pleinement à la mission publique d'éducation et à la promesse d'une école qui émancipe les enfants, au lieu de se retrancher derrière ses murs.**

La régulation du supérieur privé

Si la **Fep-CFDT** est le premier syndicat représentatif de l'enseignement privé sous contrat, il l'est aussi pour le hors contrat, notamment dans le supérieur privé.

La **Fep-CFDT** alerte régulièrement les pouvoirs publics sur **la nécessité d'une régulation dans un secteur qui connaît des dérives**, notamment concernant l'apprentissage qui s'est fortement développé avec la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018.

La **Fep-CFDT connaît bien le dossier de la régulation de l'enseignement privé**. Nous avons été auditionnés à l'Assemblée nationale une première fois en décembre 2023 ; puis, en 2024 et 2025, nous avons rencontré avec la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques, des députés qui ont travaillé sur d'autres propositions de lois ; Enfin, depuis juillet 2025, un projet de loi sur la régulation du supérieur privé est discuté mais ce projet est fragilisé par le contexte des annonces de réductions budgétaires alors même qu'il a fait l'objet de plusieurs consultations avec les organisations syndicales au CSE, au CNESER, au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et avec le ministre, Philippe Baptiste.

Nos axes revendicatifs

1. Protection des étudiants

Lutte contre les abus du secteur lucratif et notamment les diplômes privés non reconnus ;

Mieux former les enseignants du public et du sous contrat sur l'orientation en particulier sur le supérieur privé

Faciliter la reconnaissance des acquis des étudiants contraints de changer d'établissement ;

Appeler à une réforme de **Qualiopi**, dont le volet pédagogique est jugé insuffisant.

La régulation du supérieur privé

Nos axes revendicatifs

2. Contrôle des fonds publics

Contrôle à l'ouverture des établissements ;

Fixer davantage de critères d'éligibilité et de contrôle des établissements bénéficiant de fonds publics liés à l'apprentissage.

3. Conditions des salariés

Faciliter le reclassement des salariés (enseignants, chercheurs, administratifs) ;

Veiller à ce que les bonnes conditions de travail des salariés et la qualité du dialogue social soient des critères conditionnant toute accréditation, subvention, tout agrément et partenariat.

4. Valeurs républicaines et laïcité

Aucune aide financière, agrément, partenariat, ouverture ne peut être délivré à un établissement ne respectant pas les valeurs de la République, spécialement la laïcité et la lutte contre toute discrimination.



La Fep-CFDT revendique des programmes depuis près de 20 ans.

La Fep-CFDT a travaillé en étroite collaboration avec la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques en s'appuyant sur des expériences riches, de terrain, de personnels et de spécialistes. Nous avons ainsi pu porter un travail de plaidoyer et de révisions multiples des textes qui ont été présentés tout au long du processus allant de la saisine du Conseil Supérieur des Programmes par Pap Ndiaye, au vote des textes et jusqu'au travail sur les documents d'accompagnement qui est encore en cours aujourd'hui.

Le vote de ce texte à l'unanimité est une victoire syndicale à plusieurs titres

Premier programme adopté concernant l'EVARS.

Ce programme contraint l'ensemble des établissements scolaires à le mettre en œuvre et l'État à en vérifier l'application. Il doit être dispensé de la même façon dans les établissements publics et privés sous contrat sans influence dogmatique ou confessionnelle.

**Ce programme invite à comprendre,
identifier ses émotions et celles des autres.**

**Il apprend la relation à l'autre et à savoir s'y investir,
interagir ou s'en protéger (consentement, violences sexuelles)**

**Il aborde également la relation au groupe
(comment se construit une relation du groupe à la personne
ou de la personne au groupe : la coopération).**

**Il favorise l'apprentissage du corps,
de son corps et du corps de l'autre.**

**Il permet de lutter contre toutes les formes de discriminations
y compris les LGBTIphobies.**

Par le biais des multiples négociations que nous avons pu mener, des notions fondamentales sont apparues : **le consentement et la diversité des familles, des corps, des orientations sexuelles et des identités de genre**, l'importance du relationnel bienveillant et inclusif dans les dynamiques de groupes, la lutte contre toutes les formes de violences et discriminations ou encore contre les stéréotypes de genre.

Mise en place de l'EVARS

De fortes inquiétudes

D'abord, le processus habituel du dialogue social a été pollué par la **sphère politico-médiatique** et des fake-news. Cela a invisibilisé des notions fondamentales au titre desquelles on trouve notamment les sujets d'orientation sexuelle et d'identité de genre.

De plus, c'est un minimum de 6 heures d'EVARS que les élèves doivent recevoir par année scolaire sans enveloppe, sans dotation horaire, sans créneau dans les emplois du temps, sans abondement de postes et sans baisse de la pression programmatique concernant les « autres matières ».

C'est la quasi-assurance d'une mise en place très difficile et lente sachant par ailleurs que le ministère reste pour l'instant très flou quant aux moyens destinés à la vérification de l'application.

Notre inquiétude se porte enfin sur la façon dont les réseaux privés sous contrat confessionnels ou non vont appliquer les programmes et parler globalement d'EVARS.

Du côté de l'Enseignement Catholique, dans le contexte des révélations de violences dans les établissements et de l'affaire Bétharram, le Secrétariat général a voulu rassurer et assurer qu'il serait vigilant quant à la bonne mise en œuvre des programmes. Cependant, dans des notes d'information partagées en fin d'année scolaire, il a invité les établissements de ses réseaux à utiliser des temps en dehors du face à face en classe pour diffuser une vision chrétienne de l'éducation à la sexualité, basée essentiellement sur la complémentarité filles-garçons.

Notre organisation sera vigilante au fait que l'ensemble des moments qui aborderont l'EVARS entrent bien dans la ligne des programmes et dans l'obligation de l'ensemble des établissements scolaires à s'inscrire dans la transmission des valeurs de la République dans le cadre de leur mission de service public d'éducation.

Florilège des retours terrain sur la mise en place de l'EVARS

**Nous avons demandé à des enseignants militants Fep-CFDT
de se renseigner sur sa mise en œuvre effective lors de la pré-rentrée.**

Professeure des écoles,
Bretagne



« L'EVAR* a été évoqué comme un sujet important à traiter cette année, surtout en cas de contrôles d'établissements. On sent bien que le plus grand regard du ministère sur les établissements privés sous contrat donne une pression supplémentaire ».

Par ailleurs, « On nous a présenté une plaquette d'une intervenante qui l'a envoyée à l'établissement. Aucune vérification d'une quelconque habilitation du MEN (personne ne savait que c'était nécessaire) ».

Professeur en lycée agricole,
Midi-Pyrénées



« L'EVARS n'allait pas être évoqué pendant la réunion de pré rentrée. Cela dit, une fois que j'ai posé la question, le directeur en a parlé un petit moment.

Il envisage de faire intervenir une personne « spécialisée » de temps en temps pour intervenir dans les classes ou pour répondre aux éventuels questionnements des élèves ou des profs ».

Professeure en lycée général,
Paris



Lors de la réunion de pré-rentrée, le directeur, a rappelé que l'EVARS était obligatoire, que toutes les notions étaient à traiter. Nous devons faire figurer de manière précise, à la fois dans le cahier de texte et dans la trace écrite des élèves, que la séance relève de l'EVARS.

Les professeurs sont chargés de traiter l'EVARS pendant leurs cours. Pour chaque niveau, chaque notion a été attribuée à une matière. Certaines matières sont plus sollicitées que d'autres: SVT, H&G en particulier.

Les professeurs d'EPS et de français un peu. Pour les langues, c'est davantage sur la base de nos propositions. L'équipe d'anglais a proposé de faire un point sur Stonewall, l'évolution (et l'actualité) des droits LGBT aux Etats Unis, par exemple.

Nous avons utilisé le BO.

Nous avons eu des visites de contrôle régulières l'année dernière, et nous savons que les visites vont continuer, et en particulier pour vérifier comment nous mettons en place l'EVARS »

**Professeur dans
un collège rural,**
Bourgogne



« Certains Chefs d'établissements considèrent toujours que l'EVARS est du ressort des professeurs de SVT. »

« Chez nous, nous avons une collègue de SVT qui a été formée mais ancienne membre du CLER* ».

A priori, « une formation est prévue mais *via* formiris ».

*CLER Amour et Famille, fondé en 1962, en réaction à la création du planning familial, est une association catholique.

*L'EVAR est l'éducation à la vie affective et relationnelle en primaire

Mise en place de l'EVARS

Professeure en lycée technologique, Picardie

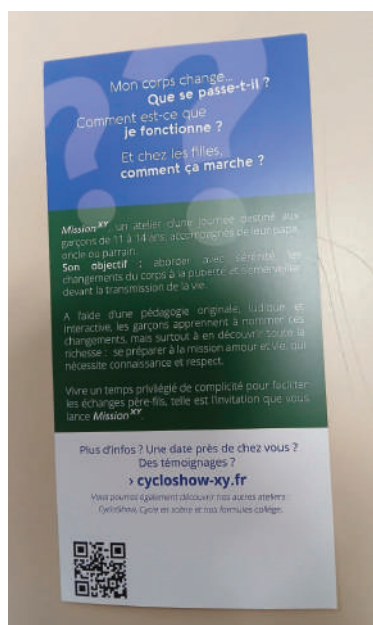
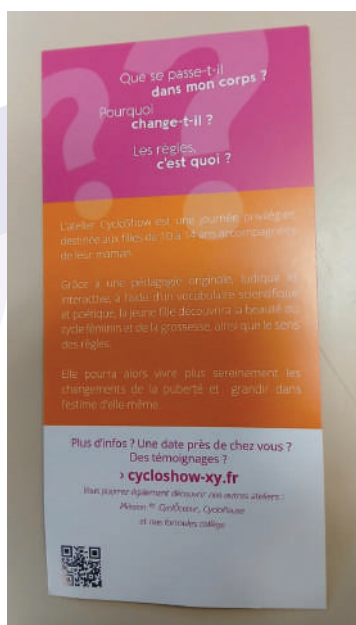


« Il a fallu que je pose la question lors de la réunion de prérentrée. L'adjointe de direction m'a répondu qu'elle avait vu passer la circulaire mais vaguement et qu'on en parlerait peut-être lors de la journée pédagogique du 10 novembre. Elle m'a également dit qu'une association « sésame » intervenait une fois par an sur la sexualité ; cela laisse entendre que cette intervention devrait suffire... ». Par ailleurs, j'ai appris « qu'une collègue de droit privé d'un autre établissement de Picardie a eu une formation EVARS mais auparavant elle avait des liens très étroits avec l'Emmanuel (secte catho surveillée par milivudes) et ils feront intervenir l'association CYCLOSHOW-XY* ».

Professeure en lycée général, Ain-Rhône



« Lors de la pré-rentrée, l'EVARS n'a pas été évoqué. Apparaît seulement l'information que l'association CYCLOSHOW-XY* fera une intervention pour les filles et leur maman en 6^e (6h) et les fils et leur papa en 5^e. C'est la responsable de niveau 6^e-5^e qui a confirmé sa venue alors qu'elle connaît sa non-conformité avec les programmes. Certains intervenants sont des parents d'élèves ». De même « Pour les 4^e et 3^e c'est la même association sous le nom de « Mission XY ». Par ailleurs, « la grande majorité des professeurs n'ont pas pris connaissance du programme » et « la pastorale va prendre en charge une grande partie du programme ! ».



* CYCLOSHOW XY

L'association catholique, fondée par une militante pro-vie (anti-IVG)
mise en avant dans certains établissements pour aborder l'EARS*

*EARS est une appropriation adaptée à la vision catholique du programme l'EVARS qui rappelons le est, laïc, national et obligatoire. Il doit être enseigné de la même façon dans les établissements publics et privés sous contrat.



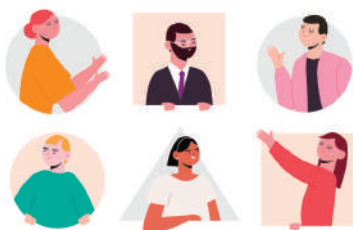
Baromètre sur le moral des enseignants du privé

Ifop pour la Fep-CFDT

Frédéric Dabi / Directeur Général Opinion

12 septembre 2025

La Méthodologie



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **701** personnes, représentatif des enseignants du primaire et du secondaire du privé.



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas sur les critères de sexe, d'âge et de type d'enseignement (primaire, secondaire, lycée agricole).



Les interviews ont été réalisées par téléphone **du 16 juin au 4 juillet 2025.**

Les différences significatives seront indiquées ainsi :



le résultat apparaît en vert lorsqu'il est significativement supérieur à la moyenne des répondants



le résultat apparaît en rouge lorsqu'il est significativement inférieur à la moyenne des répondants

Rappel de la méthodologie des précédentes vagues

Norme Ifop de climat social 2025 : Enquête menée par l'Ifop auprès d'un échantillon de 1 305 personnes, échantillon représentatif de la population salariée française, selon la méthode des quotas sur les critères de sexe, d'âge, de catégorie socio-professionnelle d'appartenance, de statut de l'employeur (public ou privé), de secteur d'activité, de taille d'entreprise et de région d'habitation, par questionnaire auto-administré en ligne du 16 au 24 avril 2025.

Norme Ifop de climat social 2024 : Enquête menée par l'Ifop auprès d'un échantillon de 1 302 personnes, échantillon représentatif de la population salariée française, selon la méthode des quotas sur les critères de sexe, d'âge, de catégorie socio-professionnelle d'appartenance, de statut de l'employeur (public ou privé), de secteur d'activité, de taille d'entreprise et de région d'habitation, par questionnaire auto-administré en ligne du 19 au 29 mars 2024.

Baromètre sur l'état du travail : Enquête menée par Verian en mars 2025 auprès de 1 003 répondants. Le panel est composé de salarié-es du privé, d'agentes et d'agents des 3 fonctions publiques, de secteurs professionnels, catégories socioprofessionnelles, tailles d'entreprises, âges variés. Ce panel est représentatif du paysage professionnel français. Femmes et hommes sont à parité. Les résultats ont été repourcentés, en excluant les réponses « Ne sait pas ».

Baromètre sur le moral des enseignants du privé

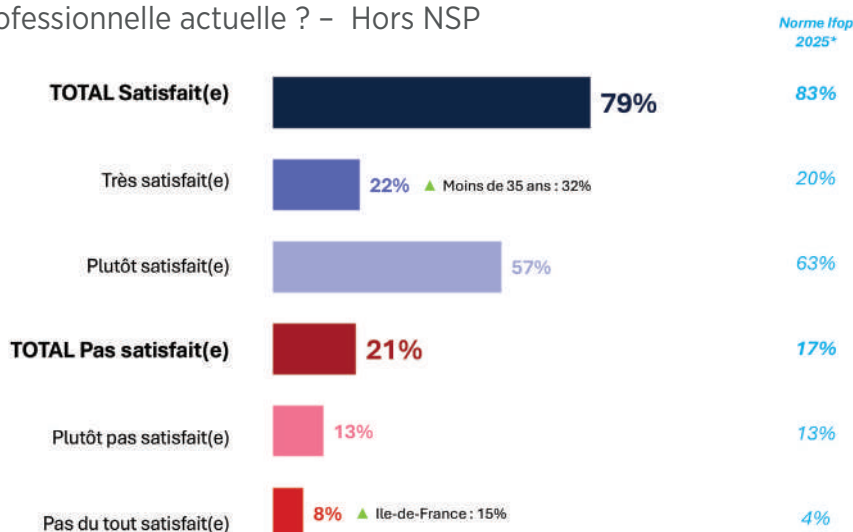


Les résultats de l'étude

A. La satisfaction et le bien-être général

La satisfaction à l'égard de sa situation professionnelle actuelle

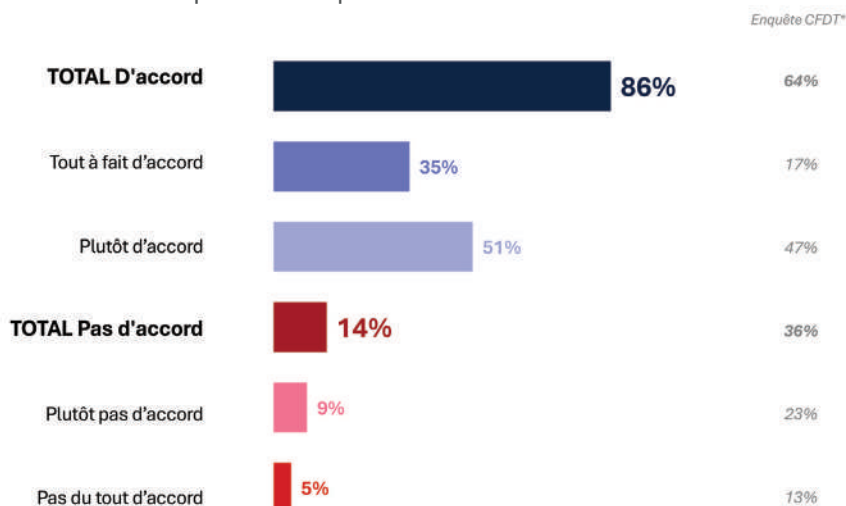
Question : Globalement, diriez-vous que vous êtes satisfait(e) ou pas satisfait(e) de votre situation professionnelle actuelle ? – Hors NSP



*Norme Ifop de climat social 2025 : Enquête menée par l'Ifop auprès d'un échantillon de 1 305 personnes, échantillon représentatif de la population salariée française, selon la méthode des quotas sur les critères de sexe, d'âge, de catégorie socio-professionnelle d'appartenance, de statut de l'employeur (public ou privé), de secteur d'activité, de taille d'entreprise et de région d'habitation, par questionnaire auto-administré en ligne du 16 au 24 avril 2025.

Le travail comme source d'épanouissement personnel

Question : Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec l'affirmation suivante ? Le travail est une source d'épanouissement personnel pour vous... – Hors NSP



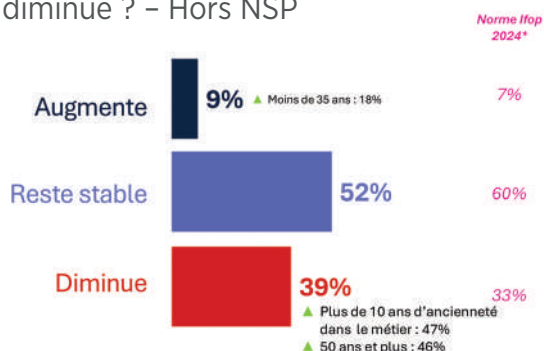
*Baromètre sur l'état du travail : Enquête menée par Verian en mars 2025 auprès de 1 003 répondants. Le panel est composé de salarié-es du privé, d'agentes et d'agents des 3 fonctions publiques, de secteurs professionnels, catégories socioprofessionnelles, tailles d'entreprises, âges variés. Ce panel est représentatif du paysage professionnel français. Femmes et hommes sont à parité. Les résultats ont été repourcentés, en excluant les réponses « Ne sait pas ».



Baromètre sur le moral des enseignants du privé

Le niveau de motivation actuel au travail

Question : Diriez-vous qu'actuellement, votre motivation au travail augmente, reste stable ou diminue ? – Hors NSP

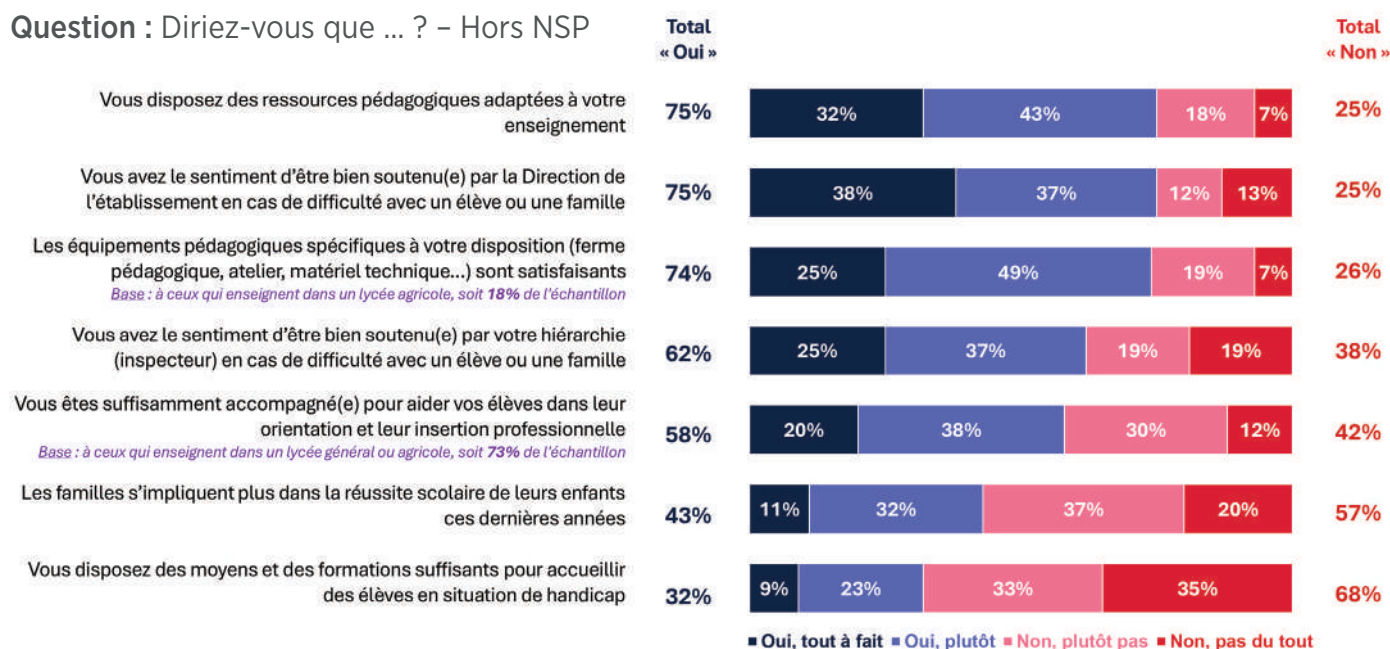


***Norme Ifop de climat social 2024** : Enquête menée par l'Ifop auprès d'un échantillon de 1 302 personnes, échantillon représentatif de la population salariée française, selon la méthode des quotas sur les critères de sexe, d'âge, de catégorie socio-professionnelle d'appartenance, de statut de l'employeur (public ou privé), de secteur d'activité, de taille d'entreprise et de région d'habitation, par questionnaire auto-administré en ligne du 19 au 29 mars 2024.

B. Les conditions de travail et la charge mentale

L'adhésion à différentes affirmations concernant les ressources à disposition dans son établissement

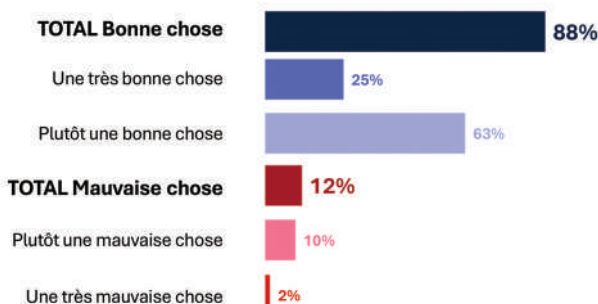
Question : Diriez-vous que ... ? – Hors NSP



La perception de l'implication des familles dans la réussite scolaire de leurs enfants

Question : Vous avez dit avoir le sentiment que les familles s'impliquent de plus en plus dans la réussite scolaire de leurs enfants ces dernières années. Diriez-vous qu'il s'agit d'une bonne chose ou d'une mauvaise chose ? – Hors NSP

Base : à ceux qui ont le sentiment que les familles s'impliquent plus, soit 43% de l'échantillon



Baromètre sur le moral des enseignants du privé

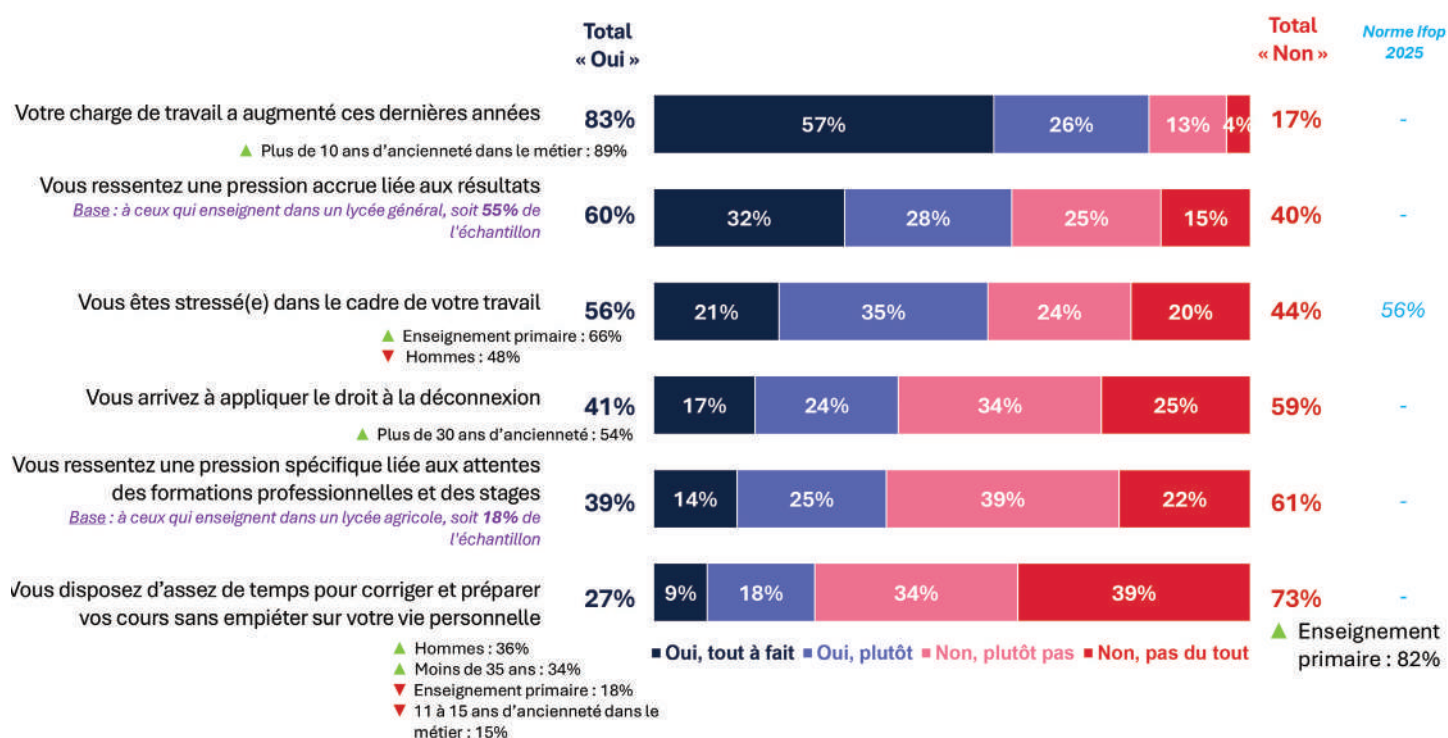


Les résultats de l'étude

B. Les conditions de travail et la charge mentale

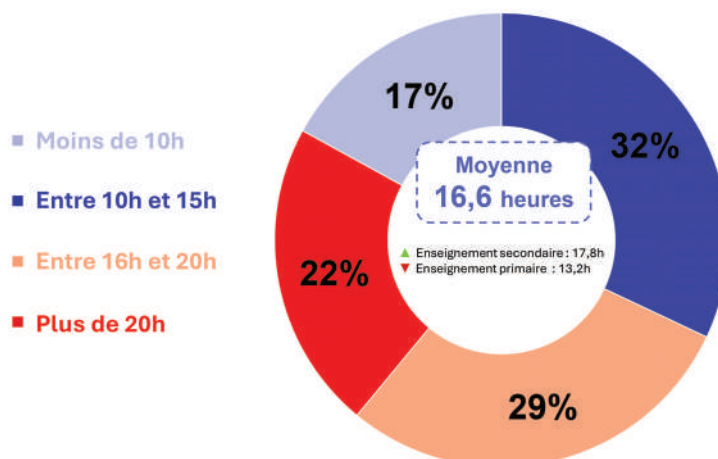
L'adhésion à différentes affirmations concernant les conditions et la charge de travail

Question : Diriez-vous que ... ? – Hors NSP



Le temps hebdomadaire consacré aux tâches hors face à face élèves

Question : Combien d'heures consacrez-vous aux tâches hors face à face élèves (préparation, corrections, réunions, animations, relations avec les familles...) chaque semaine ?





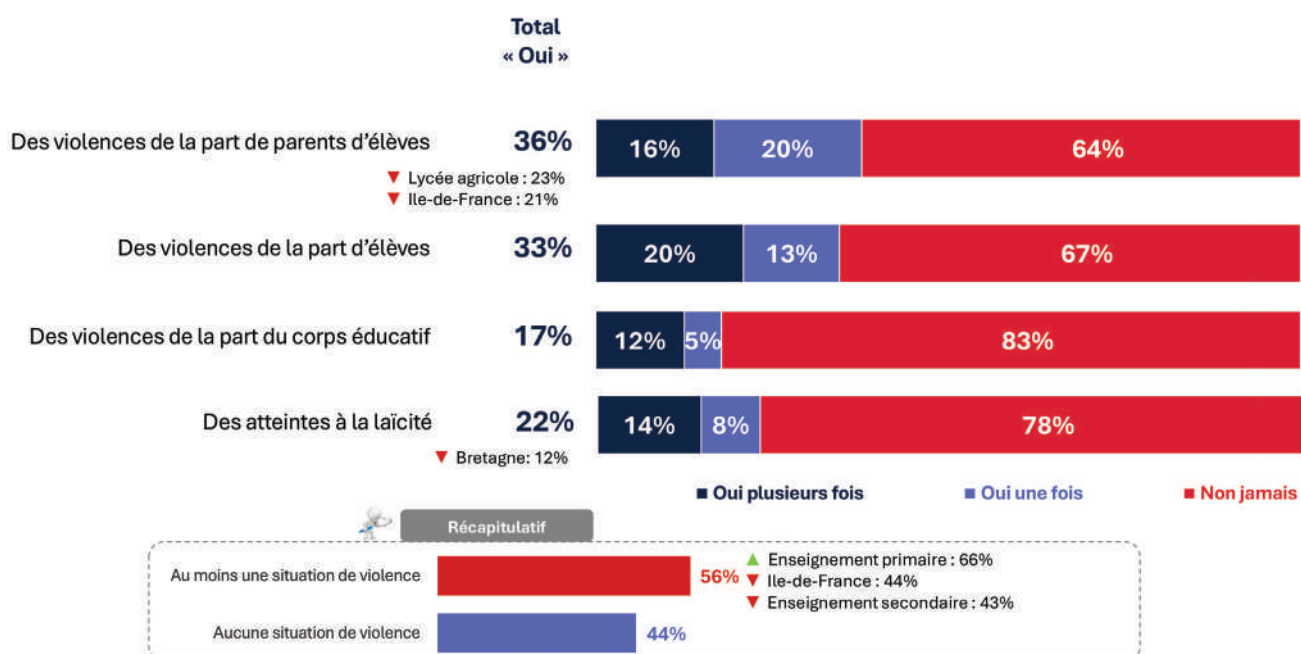
Baromètre sur le moral des enseignants du privé

Les résultats de l'étude

B. Les conditions de travail et la charge mentale

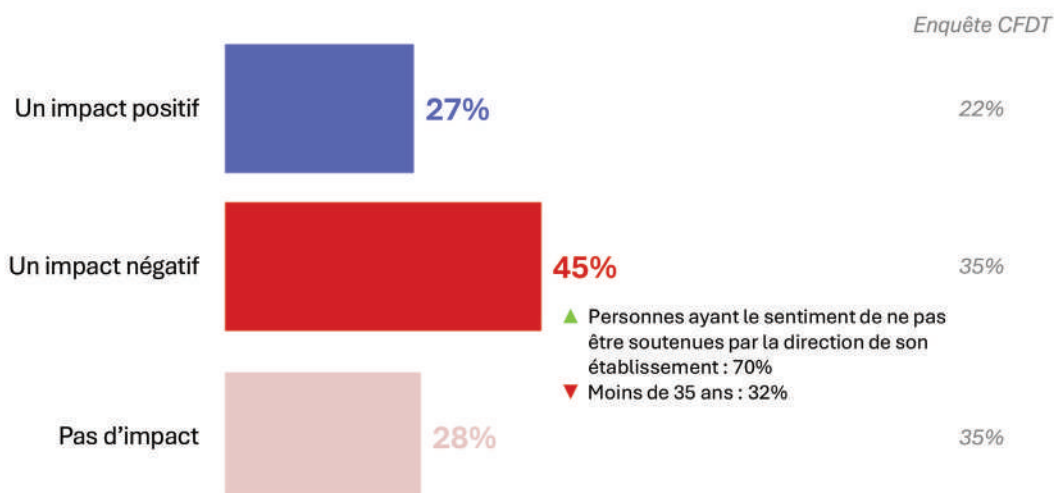
Le fait d'être confronté à des situations de violence dans son établissement

Question : Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été confronté aux situations suivantes dans votre établissement ? – Hors NSP



L'impact de son travail sur sa santé mentale

Question : Diriez-vous que votre travail a un impact sur votre santé mentale ?

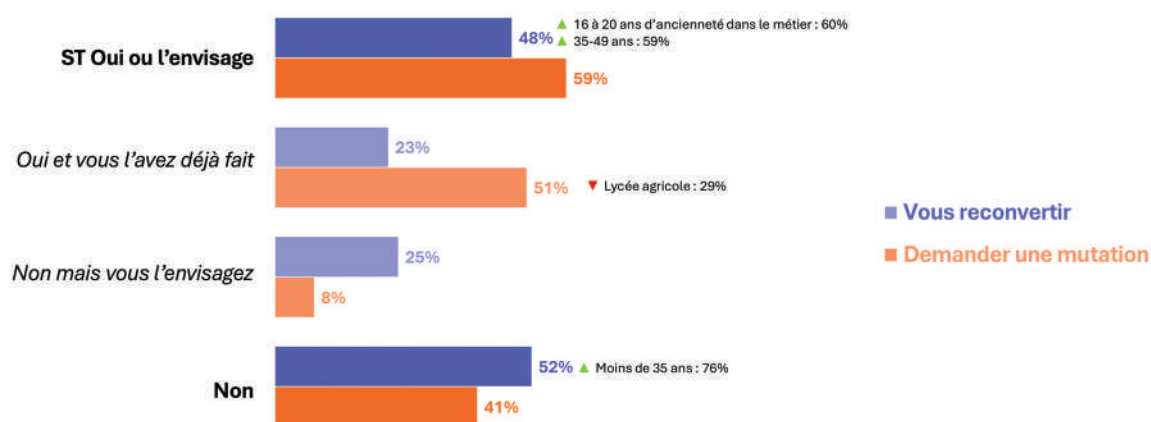


Les résultats de l'étude

B. Les conditions de travail et la charge mentale

Le vécu d'une demande de mutation ou d'une reconversion

Question : Avez-vous déjà vécu les situations suivantes concernant votre évolution professionnelle ?
– Hors NSP

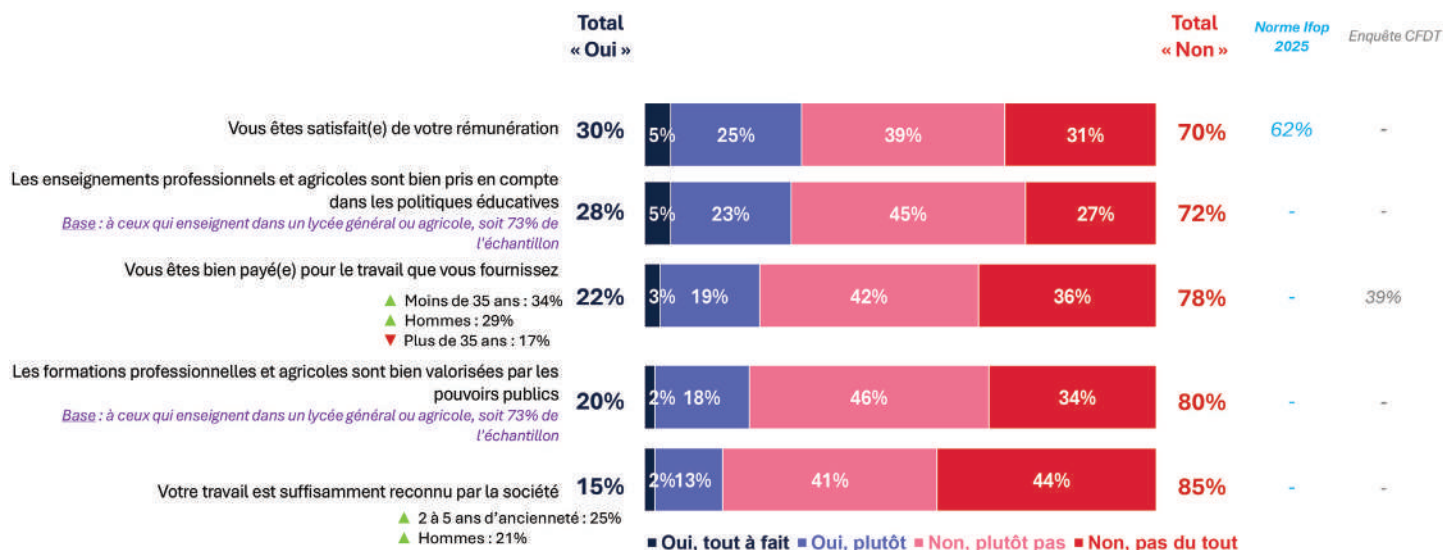


Les résultats de l'étude

C. La reconnaissance et les perspectives d'avenir

L'adhésion à différentes affirmations concernant la reconnaissance et la valorisation de son travail

Question : Diriez-vous que ... ? – Hors NSP





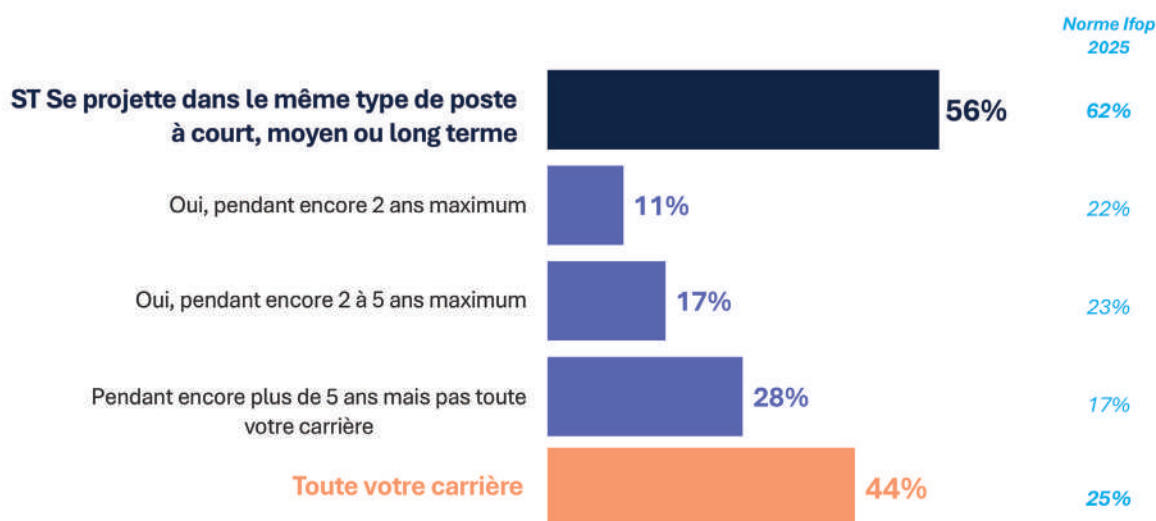
Baromètre sur le moral des enseignants du privé

Les résultats de l'étude

C. La reconnaissance et les perspectives d'avenir

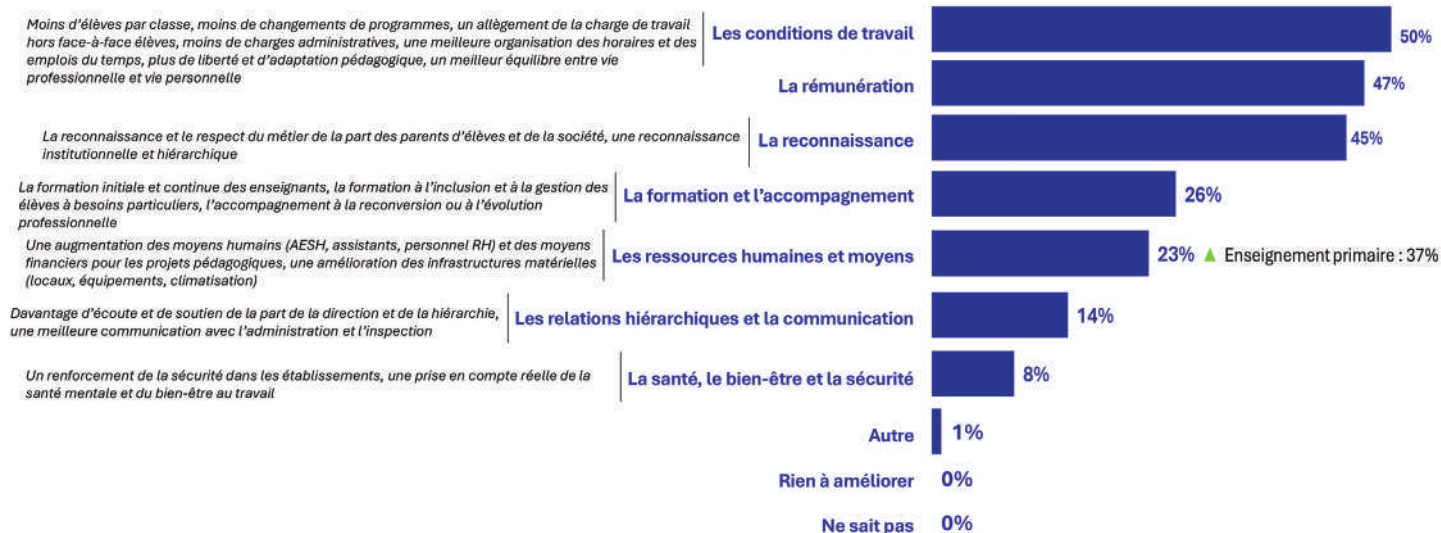
La projection dans sa situation professionnelle

Question : Envisagez-vous de travailler dans le même type de poste ? – Hors NSP



Les principaux aspects du métier d'enseignant qui mériteraient d'être améliorés (1/2)

Question : Selon vous quels sont les principaux aspects de votre métier qui mériteraient d'être améliorés ? – **Question ouverte, réponses non suggérées**



Les résultats de l'étude

C. La reconnaissance et les perspectives

Les principaux aspects du métier d'enseignant qui mériteraient d'être améliorés (2/2)

Question : Selon vous quels sont les principaux aspects de votre métier qui mériteraient d'être améliorés ? – *Question ouverte, réponses non suggérées*

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions de travail, c'est-à-dire avoir moins d'élèves
par classe parce que plus de 35 c'est trop.

Avoir un peu plus de matériel aussi.

L'aération est trop faible et les salles sont trop petites.

Femme, 59 ans, enseignement général secondaire

Moins de charge de travail administratif pour pouvoir
avoir plus de temps pour le travail pédagogique.

Homme, 61 ans, lycée agricole

RÉMUNÉRATION

Une meilleure rémunération car il n'y a pas d'évolution
par rapport au salaire même si on est performant.

Femme, 45 ans, lycée agricole

Il faut revaloriser le salaire, nous ne sommes pas assez payés.

Homme, 28 ans, enseignement primaire

RECONNAISSANCE

Que les familles soient reconnaissantes de notre travail
et n'envisagent pas l'école comme un produit de consommation.

Femme, 30 ans, enseignement primaire

Que ceux qui nous dirigent au niveau de l'Education Nationale
nous reconnaissent à juste titre car il y a un manque de reconnaissance.

Qu'ils arrêtent de penser une politique par l'argent
parce qu'on ne fait pas d'économie avec l'humain.

Homme, 45 ans, enseignement général secondaire



**FORMATION ET
ENSEIGNEMENT
PRIVÉS**

**En savoir plus,
flashez le QR Code**



Vos contacts



Valérie GINET
Secrétaire générale,
élue CCMMEP,
élue au BN de la confédération
vginet@fep.cfdt.fr



Nadia CLAËS - BECK
Secrétaire nationale,
responsable du droit public
Education nationale, élue CCMMEP
nclaes@fep.cfdt.fr



Emmanuel ALVES
Trésorier
ealves@fep.cfdt.fr



Damien GILLOT
Secrétaire nationale
en charge de la politique éditoriale,
membre du CSE et de Formiris
dgillot@fep.cfdt.fr



Jessica BERTRAND
Secrétaire nationale,
responsable de la vie au travail
et du dialogue social, élue CCMMEP
jbertrand@fep.cfdt.fr



Alexis GUITTON
Secrétaire national,
responsable des dossiers internes
et du pôle droit et société
aguitton@fep.cfdt.fr



Philippe CALDAS
Secrétaire national,
responsable du droit public
enseignement agricole,
membre du CCM
pcaldas@fep.cfdt.fr



Sylvie LEHELLOCO
Secrétaire nationale,
responsable du droit privé
OF - AA - UNME - EPI - EPNL
slehellico@fep.cfdt.fr

Contact presse :

Emmanuelle TOTTET

06 40 88 97 52 - etottet@fep.cfdt.fr



**FORMATION ET
ENSEIGNEMENT
PRIVÉS**

Fédération CFDT
Formation et enseignement privés

49, avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19
Tél : 01 56 41 54 70



fep-cfdt.fr